

Invitation à une assemblée spéciale de l'AGISQ-20260218_120431-Enregistrement de la réunion

18 février 2026, 05:04PM

51min 5sec

● **Christina Houle** a commencé la transcription

MD **Marie-Christine Demers** 0:04

En nombre je sais plus, on est rendu à combien de participants? Quand j'ai regardé il y avait au moins 200 personnes puis ça a continué de rentrer après donc merci Puis je vois plein de noms là que je connais que j'ai pas vu depuis quelques années-là donc Bonjour tout le monde.

Merci d'être là pour cette rencontre extraordinaire de la gisc. Non c'est pas une assemblée générale annuelle, c'est pas une rencontre habituelle de la gisc. Merci de venir nous écouter, membres ou non membres. On apprécie beaucoup votre présence.

Aujourd'hui donc, le sujet dont nous voulons vous parler aujourd'hui, Alexandre va nous faire un petit statut de l'avenir de la profession, moi je vais faire un statut sur le futur de la gisc.

Donc c'est vraiment pas une grande rencontre là, à moins que vous ayez beaucoup de questions puis suivi d'une période de questions.

Donc Alexandre.

Je vais, je vais avancer de PowerPoint, mais je te laisse la parole.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 1:11

Oui.

Oui bien merci en fait. Bonjour tout le monde j'espère. Vous allez bien moi aussi. Il y a beaucoup de personnes que j'ai pas vues depuis un moment. On trouvait important de vous parler aujourd'hui pour 2 raisons. D'une part, vous avez sûrement vu ou entendu parler d'un changement de type d'emploi à venir.

Mais également, on voulait parler de l'ossature, de ce qui nous tient ensemble, l'agisc, l'association. Donc sans plus tarder, je pense que le sujet principal, pourquoi les gens se branchent à nous aujourd'hui, c'est le changement du type d'emploi.

Il faut savoir que l'agis quand il travaille. Puis là je suis ici à titre de porte-parole de l'Agis. Vous le savez, je suis plus au Conseil d'administration. Ça fait déjà 222 ans je crois. C'est pas 3.

Donc l'agis travaille depuis. Moi je suis embarqué dans l'agis qu'en 2012 on y travaillait d'ailleurs, ça faisait partie de nos discussions avec docteur Barrette quand qu'on l'a vu à plusieurs reprises. Mais déjà en 2008, il y avait déjà des intentions de changer le nom de la profession. Pourquoi? Mais pour les plus anciens d'entre vous, rappelez certainement de la situation où l'agis s'appelait à l'époque l'Acam. Mais en arrière de ça, il y avait aussi un intention de changer le type d'emploi. Il y a eu un changement de stratégie en 2018 et d'ailleurs, les gens, les membres qui se sont présentés à l'Assemblée générale.

De 2018, on a fait un vote pour ceux que ceux et celles qui étaient présentes sur mentimeter, on avait plusieurs choix et le vote a déterminé que le type d'emploi qu'on devait soutenir dans cette transformation-là était technicien et technicienne en information clinique.

Donc là dans les écrits qu'on a vu sortir, on parle beaucoup de techniciens techniciennes en information de santé. C'est une formulation qui pourrait être acceptable. On pourrait avoir un opinion bien personnelle là-dessus. Moi j'aimais bien le volet clinique parce que j'ai l'impression qui inclut le volet santé mais également services sociaux. Et la recommandation de la justice qui est clairement d'éviter toutes les termes clinico-administratifs. On l'a vu passer beaucoup sur les réseaux sociaux, on a parlé aussi beaucoup les gens normes a dit bien j'aimerais ça m'appeler analyste ou spécialiste. Il faut savoir que dans les échanges par le passé.

Avec le ministère de l'éducation supérieure, avec le Conseil du Trésor, le ministère de la santé, l'Office des professions, le ministère de l'éducation, le Conseil du Trésor et APTS, on sait qu'au niveau de la nomenclature des titres d'emploi, les titres analystes et spécialistes sont réservés. À aux gens qui sont détenteurs d'un bac bon on nous sortira peut être les exemples ou dans certaines organisations.

On utilise le terme d'analyste de spécialiste en procédé administratif pour certaines archivistes médicales, archivistes médicaux au Québec, il faut faire attention parce que souvent, il y a du bricolage local. Et ça, moi, je suis toujours en mauricentre du Québec. Le bricolage local est aussi présent dans.

L'organisation dans laquelle je suis, donc faut juste faire attention à ça. Mais peut-être s'il y avait une volonté entre nous, entre le les, gens des qui s'impliquent en termes du développement de la profession, peut-être qu'éventuellement ça pourrait créer, ça pourrait ouvrir une opportunité. Pour être en mesure de développer la profession et de créer l'équivalent d'une suite à notre cours d'archivisme médical actuellement. Mais pour

ça, va prendre un passage universitaire. Puis d'ailleurs, pour soutenir un petit peu ce qui est ici, on a testé la formule et le titre d'emploi auprès du.

Politique auprès du ministériel, le ministère entre autres. On a également testé la formule auprès des études scientifiques. Il y a 2 études scientifiques qui ont été créées par l'école nationale d'administration publique l'Enap. La première, je me rappelle pas la date, peut-être que Lise Chagnon, tu te rappelles?

Il me semble que c'est 2023, 2024.

Et la toute dernière a été publiée à l'automne dernier, en 2025 et d'ailleurs, la dernière a été faite à la demande du ministère de la santé sur la transformation numérique et le métier d'archiviste médical. Et là-dedans, on nomme.

Changement de type d'emploi. Mais on nomme également la nécessité d'utiliser la force de la main-d'œuvre, la connaissance qu'on a dans le réseau de la santé parce que les prochains mouvements qui s'en viennent, c'est vraiment en lien avec l'informatisation, mais l'utilisation de l'information surtout.

Et on parle également de développement professionnel, donc développer peut-être un parcours universitaire. Donc ce qu'on recommande c'est vraiment d'accepter les formulations TIC ou TIC. Je fais exprès donc technicien d'information clinique ou technicien d'information de santé. Pour pouvoir développer la profession donc c'est la recommandation de votre association professionnelle donc pour la suite.

Je vous emmène dans les images. Ici, on a un archiviste médical. Bon pour celles qui ont un petit peu plus d'âge, si ça fait un petit lien avec Martine à la plage, il y a pas d'erreur. C'est Martine qui vieillit. Martine, si rêve à un falotier.

Ben Faloti, il faut comprendre que c'est un métier qui n'existe plus. Puis falotier, son travail, c'était d'allumer les lampadaires dans la rue, les lampadaires au gaz. Mais il est arrivé un grand changement technologique qui a fait en sorte que les falotiers n'existent plus aujourd'hui, c'est l'arrivée de l'électricité.

Tiens donc alors avec des grands changements technologiques, parfois il y a des travail, des métiers qui peuvent arriver qu'à disparaître et au travers de ça, c'est pas anormal que nos Archivistes au Québec puissent parfois réfléchir ou avoir des inquiétudes par rapport à ça.

2 choses à prendre en considération, la conjoncture, mais également le rôle de l'association professionnelle. Je vais commencer par le dernier juste pour créer un peu d'ambiguïté. Non, c'est pas vrai. Donc

l'association professionnelle, ça sert à quoi?

À représenter la profession, défendre les intérêts professionnels, encore une fois de nous développer la profession, l'Enap, le ministère, le réseau de l'éducation, soutenir les membres, les rassembler, valoriser la pratique.

Dans les différents milieux, soutenir la formation continue et le perfectionnement, établir des normes de pratique et spécifique à l'agisc ce qu'on a dans notre mission, valoriser le rayonnement professionnel, promouvoir l'utilisation des données et de la sécurité de l'information. Et promouvoir le droit des usagers. Puis là-dedans, Ben ce qu'il faut savoir, c'est depuis tout le temps-là on a 66 ans d'âge comme association professionnelle. Alors faut être fier de ça. Si vous regardez comme il faut dans le rôle d'une association professionnelle, c'est soutenir ses membres.

À chaque fois qu'on a pris la parole, le micro et j'en suis beaucoup par le passé, Ben on l'a toujours fait au nom de toute la profession. Donc pour les gens qui disent Ben j'ai pas été consulté, mais jusqu'à quel point vous avez contribué que vous avez soutenu les efforts de l'association? Est-ce que vous avez été membre? Est-ce que vous avez?

Participer à l'Assemblée générale en présence ou à distance. Et ça, c'est toutes des questions pour lesquelles on pourrait les poser individuellement. Mais l'agisc sert à une chose, c'est la force du groupe, la force du nombre. Et là, si on regarde entre les années 80 puis aujourd'hui.

L'agisc est pas ce qu'elle était et l'agisc doit faire face à des nombreux nombreux défis. Et ça ces défis-là, Ben Marie-Christine va pouvoir en parler un petit peu plus tard dans la rencontre d'aujourd'hui. Donc avec les grands changements technologiques, OK.

Il y a epic, il y a le dossier santé numérique qui va prendre place. Voici les jobs, ce qu'on fait comme travail qui est appelé à disparaître, puis pas directement demain matin, mais qui va être appelé à disparaître dans les prochaines années. Donc le pilotage de système décentralisé.

Là-dedans, on pourrait penser à des systèmes pour gérer des formulaires. On pourrait penser à un iclsc, on pourrait penser à un cipad, à un cic SRD. Toute le pilotage qui est fait par les archives médicales est appelé à être centralisé. Pourquoi? Parce qu'on s'en va sur des outils provincial. L'enjeu du réseau à mes yeux.

Ma religion à moi, en dehors de la, c'est rendu l'information. Ben si le réseau va mal, Ben c'est parce que l'information circule pas. C'est le premier enjeu avant même la pénurie de personnel, l'accès à

l'information. Et là je parle de la base. Pourquoi? Ben parce que tous les usagers du Québec vont avoir accès au dossier de santé.

Qui appellent mon dossier de santé et les informations de base, les rapports de radiologie de laboratoire, les feuilles sommaires, toute va être directement accessible pour les usagers direct sur leur téléphone, leur tablette et compagnie. Donc la loi a changé.

Les gens vont apprendre qu'ils ont le cancer dans la salle d'attente. Ben oui c'est ça la nouvelle réalité. Donc il va rester de l'accès à l'information mais on va la retrouver plus bas. Gestion des incomplets mais les incomplets. Si le médecin fait pas ses notes mais il va le voir lui même à l'écran qui a pas fait sa note.

Donc on mettra pas beaucoup d'énergie là-dedans dans les années à venir. Mais il y a des choses qui vont se développer et bien sûr, vous me voyez venir, je vais en parler dans quelques secondes. Les études par critères explicites, c'est intéressant, mais c'est un outil qui peut rendre l'information dynamique.

Étudier le passé comme on l'étudie présentement, ça se fera plus les statistiques périodiques annuelles. Ben ça, va servir à quoi si le ministère a déjà accès à toutes les informations de façon.

Encore une fois dynamique ou au fur et à mesure que l'information se se propulse si on veut dans le système codification de base, on n'est pas là demain matin. Je vous rassure tout le monde, mais assurément.

Si on demande à des médecins de faire des choix diagnostiques dans une liste disons qui est reliée à des tables Simdis, Ben Y'a une partie de la codification de base qui est fait. Il reste 111 grand morceau, on va se le dire, mais y'a des gestes qui vont être.

Très différent par rapport à ce qu'on fait. Conservation de données Ben oui, on va parler des dossiers antérieurs sur les tablettes, mais tout ce qui est dans épïc va rester dans épïc. Alors il y a pas d'enjeu présentement de conservation.

Bien que on en on en connaît entre nous, mais. c'est pas quelque chose qui qu'on va avoir à gérer dans nos organisations. Puis les principes tenus de dossier. Ben à partir du moment que tout est à l'écran, que tout est déjà ficelé par les pratiques professionnelles, qu'est ce qui va rester dans les mains des archives? Pas grand chose.

Pour la suite, qu'est-ce qui va se développer ?

L'environnement informationnel complexe, les dates heures, minutes, secondes. Là il va en avoir tout plein pour chaque action parce que tout est enregistré. Le pilotage de système centralisé provincial, donc il va avoir des tâches assurément provincialisées des validations et contrôle

de flux d'information.

La sécurité contrôle des accès, de la validation d'identité, des retours de maternité, de des femmes enceintes, les CNESST un moment donné faut faire certains contrôles de l'analyse de données complexes là-dedans je pourrais mettre accès à l'information rehaussée.

Codification, faire les liens, mais ça pourrait être également dans des statistiques, générer des requêtes et continue. Je l'ai pris, je l'ai précisé quand même. Codification complexe, la recherche dynamique de l'info relative et adaptative. Qu'est ce qu'on veut dire là-dedans? L'information bouge en continu, on peut faire des choses.

Au fur et à mesure qu'on avance, il y a de l'intelligence artificielle alimentée qui va l'alimenter? Mais quoi de mieux qu'une archiviste médicale bien formée en utilisation de l'information de santé ou d'information clinique pour alimenter l'IA? Moi je pense qu'il y a beaucoup de développement à faire là.

Forage de données, tableau de bord, analyse d'utilisation, d'utilisation et d'interdépendance et formateur formatrice accrédité. Tout ça c'est pour ça qu'à un moment donné il faut arrêter de parler d'information clinico-administrative parce que.

Dans certaines situations. Puis je partirai pas sur une dérape cet après-midi là ou ce 12h00. Mais dans certaines situations on pourrait ne pas parler d'informations cliniques et l'archiviste va être encore la meilleure personne pour exploiter les données. On pourrait mettre en relation un code postal avec un âge.

Et ça pourra donner certaines valeurs, peut-être pour une santé publique ou compagnie, mais d'autres fois ça va être juste du clinique. Mais c'est +1 système et tantôt. Quelle sera la différence entre le clinique et l'administratif, donc en arrière du titre d'emploi? Ce qu'il y avait à l'époque.

C'est que suite à des consultations, puis des gens qui sont très forts en termes de relations publiques, c'est que il faut qu'on soit capable d'expliquer notre métier à n'importe qui sans donner d'explications additionnelles. Je reprends des exemples que j'ai déjà parlé alentours de la table avec des gens. Certaines d'entre vous, c'est, on se pose pas la question, qu'est-ce que fait un mécanicien?

Il fait de la mécanique un pharmacien. Bon on va, on va raccourcir un peu. Il fait de la pharmacie un ambulancier, l'ambulance là on va, je vais recevoir des roches. Il fait pas juste conduire une ambulance, mais un archiviste médical, ça fait pas de l'archive médicale.

Plus à cette heure. Donc c'est là qu'il faut s'assurer dans un choix

collectif que le type d'emploi représente ce qu'on va faire dans l'aujourd'hui, dans le demain matin, mais également dans 15 puis dans 20 ans. Alors est-ce que la profession va encore exister dans 10 ans puis dans 15 ans? Moi je prédis que oui.

Si on s'en va à la page, la page suivante.

Ben c'est pas anodin que j'ai pris Martine à la plage ou que j'ai pris Martine pour être capable de développer parce que on a des grandes racines dans le passé, on est les experts de l'information, de la santé et mon image de départ là était un peu celle-là.

Je reviens que le même message que je disais en 2018, que je disais en 2015 quand j'étais à la place de Marie Christine. On doit être indispensable au cœur de l'information, mais rendu à ça, c'est un choix collectif en même temps qu'un choix individuel. Mais pour faire ça, qui va parler?

de nos intérêts à nous.

Ça va être les syndicats. Ben les syndicats eux autres ont un rôle par rapport aux conditions de travail. C'est ça leur job. Nous on est là pour l'encadrement des pratiques professionnelles. Alors c'est pour ça qu'à un moment donné, parfois certaines d'entre vous vont faire des demandes à l'association et y a parfois un certain mélange bien.

Parfois on marche sur la même ligne, genre le type d'emploi, mais en même temps qu'il y ait un développement de la profession ou pas, Ben il y a un groupe sur les 2 qui a de l'intérêt pour ça et c'est l'agis. Donc si on s'associe puis on fait attention.

Collectivement à notre place dans le réseau, clairement il y a beaucoup d'espace. Si on se laisse tomber professionnellement, Ben là la situation pourrait être autre chose. Alors c'est pas pour rien que Martine tantôt pensait au folletier. Parce que effectivement si elle avise, Ben elle dit regarde moi.

Je veux faire telle tâche, c'est ce que je fais depuis 18 ans. C'est Ce que j'aime faire et que le travail est en évolution. L'évolution arrêtera pas parce que Martine en question est pas d'accord avec ça. Comme l'arrivée de l'électricité pour nos fameux fallotiers. Donc si.

On veut jouer notre rôle de professionnel au cœur de l'information de santé, de l'information clinique. Mais c'est un petit peu ça qu'il faut faire. Et si on s'en va à la page suivante, bien vous allez voir. C'est mon image de départ que j'avais mis un petit peu plus foncée.

J'ai tu laissé technicien ? Ouais. Ah oui, il y avait des petits clic à clic.

Voilà, je m'excuse, ça c'est de ma faute.

MD **Marie-Christine Demers** 16:34
Oui, excuse Alexandre, j'ai pas.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 16:37
Ben non, Ben non, c'est moi. J'ai pas pensé à mes affaires. Donc l'archiviste du futur, la technicienne en information de santé au clinique, c'est quelqu'un qui est au cœur du réseau de la santé et qui va pouvoir répondre à un paquet d'interrogations, mais en se mettant les mains direct dans le courant de l'information.

MD **Marie-Christine Demers** 16:38
Il para.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 16:53
Pour être capable de développer des tableaux de bord, de d'aller questionner et de mettre en relation des données qu'on a même pas encore pensé aujourd'hui. Donc moi je vois ces gens-là au cœur d'une urgence, au cœur d'un étage, au cœur des statistiques, mais clairement pas dans un bureau à part où personne connaît la Martine en question. On va être dans le trafic tantôt, vraiment beaucoup, mais pour ça, il faut jouer la Game professionnelle et le changement du style d'emploi m'apparaît pour moi inévitable. Alors maintenant, les préoccupations de l'association Marie Christine.

MD **Marie-Christine Demers** 17:26
Oui, excuse-moi, encore des petits clics. Donc moi ce que je veux discuter avec vous aujourd'hui, c'est le futur de la gisc. Donc on a fait beaucoup de constats dans les dernières années. Il y a une baisse de membership depuis plusieurs années.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 17:29
Ouais.

MD **Marie-Christine Demers** 17:42
Ça fait longtemps que ça dure, on voit diminuer tranquillement pas vite. la COVID a pas aidé comme à toute organisation. la COVID a pas aidé. Il y a une très grande diminution participation des activités de la donc nos formations sont pas aussi populaires qu'elles étaient. Malgré un travail incroyable du comité de formation qui ont essayé de se

renouveler en offrant différentes formations sur des nouveaux sujets, sur des choses d'actualité, même des formations à très faible coût.

La participation n'était pas présente, mais ces 2 points là on fait une diminution des revenus majeurs à l'agisc, ce qui a fait en sorte que nous avons fermé notre siège social, donc nous n'avons plus de bureau.

Daniel, il y aura un moment pour les questions à la fin, s'il te plaît, des fois que je répondrai en cours de route à ta question, à la quantité de gens qu'on est là je pense, ça va être mieux de faire une période de questions à la fin. Donc la diminution des revenus.

Oui, j'étais avec la fermeture du siège social qu'on a fait cet été, donc nous sommes maintenant une très petite association n'ayant plus de pignon sur rue avec une boîte postale avec un un minimum.

Mais ce qui fait encore très mal, c'est le manque de bénévoles impliqués dans les activités de la Gisc, donc ça, repose sur les mêmes épaules d'année à année après année.

Donc c'est aussi un de nos gros enjeux.

Donc ce qu'on veut proposer aujourd'hui, c'est un plan en 2 phases. Donc c'est la phase un de renouveler le CA. Donc on veut remplacer le Conseil des nouveaux membres nécessaires sont c'est impératif d'avoir des bras, c'est impératif d'avoir des nouveaux membres.

Au sein du CA donc si vous voulez vous impliquer dans votre profession, dans cette transformation qu'Alexandre a très bien expliqué, je c'est moi qui prend les soumissions.

La phase 2, c'est une réorientation des priorités. Donc la gisc se positionnait beaucoup sur le soutien aux membres, sur Alexandre l'a mentionné aussi là, une association professionnelle devrait soutenir ses membres, mais la gisc a toujours agit.

Dans pour l'ensemble, pour toutes les archivistes médicales et non pas seulement ses membres. Donc on avait une très petite portion des archivistes médicales qui finançait des actions qui au bout de la ligne on espère.

Ont profité à tous nous. Ce qu'on propose, c'est de réorienter des priorités et de miser sur la représentativité. Donc notre objectif, c'est de sortir notre métier de l'ombre. Alexandre l'a dit, il faut qu'on soit connu, il faut qu'on soit vu, il faut qu'on soit au cœur de la donnée.

On veut maintenir, renforcer les liens avec les instances officielles. Ça demande du temps et de l'énergie. Tu sais, avoir une réponse du ministère de la santé, c'est pas un courriel, c'est beaucoup, de courriels et quand ça repose sur la même personne.

Bénévoles, c'est difficile parfois avec la vie qu'on a tous de maintenir et

de garder cette cet air d'aller et de toujours relancer régulièrement parce que Isabelle Roy, qui est sur le CA hier, elle disait notre courriel, il tombe dans une pile.

Mais il est à quelque part dans la pile. Mais si on veut qu'il remonte sur le dessus de la pile, faut qu'il revienne, faut qu'il revienne, faut qu'il revienne. Donc c'est pour ça qu'on a besoin de bras. On pense aussi peut-être se limiter à une journée thématique de formation.

C'est une idée qui est à explorer avec le comité de formation, avec le nouveau CA qu'on veut mettre sur pied.

Donc c'est vraiment une idée embryonnaire là pour ce point-là, mais de se limiter un peu plus puisque même en offrant des formations sur des sujets variés, nous n'avons pas plus de gens, on a offert des formations. Où nous étions en déficit après la formation ou la juste déboursier le formateur parce que juste en frais de formation, on n'arrivait pas à le à le payer donc, mais aussi puisqu'on réduirait notre offre.

Nous allons réduire le coût d'adhésion et seul le nouveau coût d'adhésion va devoir être mis en fonction. On est encore en train de calculer là les coûts suite à la fermeture du siège social, mais ça serait une réduction assez drastique.

La vision à moyen terme, je suis même pas dans le long terme, je suis dans le moyen terme. Si il y a pas plus d'implication au sein de la GIS qu'il y en a maintenant, c'est une perte graduelle de la visibilité de notre profession. Il y a personne qui milite auprès du ministère auprès de santé Québec.

Près du Conseil du Trésor, auprès des syndicats comme la personne qui fait pour défendre notre profession, défendre nos connaissances, défendre nos capacités. C'est un affaiblissement de l'influence collective. Notre influence collective, elle s'est affaiblie au cours des ans.

Mais là, elle est plus basse que jamais, si on n'a pas plus d'implication, il y en aura juste plus.

Moins d'avancée, moins de reconnaissance pour notre pratique professionnelle. Une rupture progressive du réseau de collaboration. On a beaucoup de collaboration avec le collègue des médecins, avec différentes instances qui nous, qui nous contactent pour avoir de l'information, pour avoir des.

Des qui ont des questionnements qui veulent qu'on réponde puisqu'ils nous reconnaissent comme professionnels. Ben tranquillement pas vite. Moins on en demande, moins on est capable d'offrir ce service. Une fermeture graduelle, voire une disparition de la.

Qui peut survenir assez rapidement si à moyen terme, si personne

d'autre ne s'implique dans les dernières années, on l'a mentionné, on l'a demandé d'avoir des bénévoles, on le dit qu'il y a des enjeux majeurs dans le réseau.

Que la gestion besoin de bras besoin de gens-là présentement, c'est un appel à l'aide qu'on fait si on veut maintenir la gestion, si on veut garder cette visibilité-là que Alexandre a travaillé pendant des années à bâtir, que j'ai essayé de maintenir depuis 2 ans.

On a eu la chance de rencontrer Madame Biron. On a quelqu'un au niveau du ministère de la santé, Monsieur Grenier, qui nous connaît un minimum. C'est des contacts qu'on a le chercheur de l'Enap aussi qu'on cultive.

Donc faut que ça continue, ça peut pas arrêter demain matin, mais pour ça prend des bras pour nous aider.

Donc on serait rendu à la période de Lise.

T'es ?

LC **Lise Chagnon** 25:23

Excusez-moi, ça arrive toujours, je vais rajouter quelques éléments.

Ça serait intéressant de changer aussi la dynamique. Alexandre a été là comme président pendant 10 ans, 12 ans, quelque chose comme ça, moi, vous savez.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 25:39

10 ans, puis un un an comme VP.

LC **Lise Chagnon** 25:43

OK, moi vous savez que je suis directrice générale. Je l'étais, je l'étais plus, je suis revenue. Marie Christine est dans le Conseil aussi, ça fait longtemps. Puis j'oublie tous les autres membres du CA, tous les gens qui ont participé au Conseil d'administration, aux différents conseils d'administration.

Depuis de nombreuses années, me semble que du sang 9 me semble que des nouvelles idées, ça pourrait nous amener ailleurs aussi. Puis c'est ça qu'on cherche. Il faut absolument qu'on soit en mesure de d'établir avec la les changements.

Que la profession va nous apporter des changements aussi dans la les orientations puis la gestion de l'association. Alors je pense que c'est un cri du cœur que on vous lance aujourd'hui. Un cri du cœur très rationnel. Parce que effectivement, ce qu'on vous a annoncé, c'est vrai.

Mais aussi quelque chose qui va nous amener ailleurs.

MD **Marie-Christine Demers** 26:40
Alexandre.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 26:42

Ouais, c'est un c'est un bon point. Effectivement, je pense que le tableau est très clair. Marie-Christine, les gens réalisent pas que pour aller dans les médias, c'est l'année passée. Attends un peu mai 2024.

Que on a été capable de se rendre jusqu'à Patrick Lagacé 98 5. C'était quand même un très bon coup. Mais au travers de ça, ce qu'il faut savoir c'est que ça demande beaucoup d'efforts. Publier une nouvelle, être sûr qu'elle soit lue, bien c'est 500\$ sur la publication. Puis après ça prend des espions.

Qui vont s'assurer d'alimenter des journalistes rencontrer un ministre si on part de 0. Et la première fois qu'on a rencontré docteur Barrette, ça a coûté 7000\$. Pourquoi il a fallu, je vais pas dire inventer un risque mais amener un risque à un point tel qu'il ait le désir de nous rencontrer.

Comment font qu'on fait ça? C'est le supplice de la goutte dans les médias, c'est des demandes, plusieurs, plusieurs interventions jusqu'à temps qu'ils finissent par ouvrir la porte. Mais ça c'est très porteur. Mais vous serez d'accord avec moi que c'est que ça a pas donné des résultats immédiats. Mais Regardez ce qui se passe dans la société, qu'est-ce qui prend du temps à changer?

La loi, le 3e lien, on nous le dit à l'Office des professions, ils sont plus pour les mariages que pour les baptêmes. C'est comme ça qu'ils nous l'ont dit à l'Office des professions. Ce qu'il veut dire, c'est que pour inventer des nouvelles, des nouveaux ordres professionnels, ils sont pas très enclins à ça.

Quand qu'on regarde ceux qui ont été capables de faire des changements, ça leur a pris entre 30 et 40 ans à faire accepter leur changement. Donc imaginez que tout d'un coup, juste qu'on n'ait pas les moyens, on se fait couper comme les oiseaux à la maison, les ailes. Ben ça nous permet pas de faire ces interventions-là et c'est pas les syndicats qui vont les faire.

Parce que c'est pas leur mandat de placer la profession dans l'utilisation qu'on devrait en faire dans le réseau de la santé. Puis regarder tout le bricolage présentement que sur les types d'emploi dans le réseau de la santé, c'était moins d'un besoin, mais qui trouve pas le bon professionnel pour associer sur ces fonctions là.

Pourquoi? Parce qu'on est encore dans un métier de l'ombre alors. Puis

dans les discussions, dans les établissements, parfois on nous place dans le clinique quand ça fait le bonheur de quelqu'un. Puis d'autres fois on va nous placer dans le dans l'administratif, quand ça fait le bonheur d'une autre personne. Alors il faut prendre conscience de ça et ça dépasse l'individu.

Donc je suis d'accord avec tout ce qui s'est dit auparavant et faut pas lâcher gang, on est vraiment sur le bord d'y arriver.

MD Marie-Christine Demers 29:10

Juste rappeler que pour le type d'emploi depuis 2008 que la fait des interventions régulières annuelles plusieurs fois par année au sein de toutes les instances il y a 2 ans, puis ça doit être ces actions-là.

Tu sais, c'est les dernières qu'on a faites étaient l'a. P. T. S. Conseil du Trésor, ministère de la santé et santé Québec. C'est beaucoup, d'énergie qui retombe sur les épaules de peu, peu de personnes. Le bénévolat, c'est une grosse tarte.

C'est dur manger une tarte tout seul. Plus on la partage, plus c'est bon, puis plus c'est agréable. Donc c'est un peu ça qu'on veut dire aujourd'hui, on a besoin de gens pour partager notre tarte.

Mais je vais prendre des expressions comme Alexandre aussi là. Puis comme Lise a dit, Alexandre a été là longtemps. Moi je, suis. C'est Alexandre qui me soutient, qui m'a conseillé, qui m'a formé. Fait qu'on reste dans la même.

Lignée fait des nouvelles têtes, un nouveau cœur, je pense que c'est nécessaire, on est rendu là.

On serait rendu à la période de questions, je pense.

NL Nancy Laplante (CCSMTL) 30:32

On peut peut-être prendre la question qui est dans le chat par rapport à l'implication demandée qu'on fait partie du CA ?

MD Marie-Christine Demers 30:41

C'est variable, c'est vraiment variable. Y a des périodes qui sont plus exigeantes que d'autres. C'est aussi le nouveau CA devra. Tu sais, on va les accompagner là, c'est certain.

Mais je pense qu'il y a une réforme de la GIS qui est à faire. Puis le nouveau CA pourra déterminer à quel point. Puis si il y a 3 personnes, je reviens avec mon exemple de la tarte. Si il y a 3 personnes, ça fait 3 gros morceaux à manger. Si il y a 7 personnes, Ah, ça commence à faire des petits morceaux qui se mangent mieux.

Présentement, nous sommes 4.

À Nancy, Nancy, Marie-Ève, Isabelle, moi Lise qui est là comme DG bénévole. Je tiens à mentionner que Lise est venue à notre rescousse donc merci Lise. Donc nous sommes 5, c'est des bonnes.

Qu'on mange. Mais là, sans siège social, les actions vont pouvoir être beaucoup plus focuser. Là tu sais, des fois fallait que le CA se penche sur ce qu'on fait laver nos fenêtres, l'affichage dans les fenêtres.

La, le photocopieur qui brise le ci, le ça. Mais c'est toutes des choses qui n'existent plus, donc se focuser beaucoup plus, se ressentir beaucoup plus sur la représentation. Plus vous êtes nombreux, plus c'est facile, moins que la charge est grosse.

Marie Christine.

Marie-Christine Breault 32:19

MB

Belle présentation guys. Moi je suis membre active depuis 2006. J'ai jamais travaillé en centre hospitalier ni en clsc ou vaguement en clsc et j'ai toujours battu pour défendre les services sociaux à l'association. Je suis membre active du comité de formation.

Et même le comité de formation ne réussit pas à satisfaire les membres. Puis même si on fait ce que les membres ont demandé, on a 0 reconnaissance là-dedans. Puis c'est pas je dis pas un manque de reconnaissance de la part de la.

C'est pas ce manque de reconnaissance là que je parle, mais on répond à la demande des membres. Puis les membres ne s'inscrivent pas parce que l'employeur ne paye pas. Vous voulez être un autre professionnel? Moi la dernière fois j'ai fait un portfolio d'ergothérapeute là il a investi. Je sais pas combien d'argent ça propre.

Faut que son portfolio soit à jour. Moi là je cherche du monde, j'ai besoin de médecins, j'ai besoin d'archivistes qui veulent animer des challenges code qui veulent pas les animer, peuvent animer à leur place mais on a besoin de bras.

Puis le comité de formation, là, c'est un conseiller en performance qui travaille au ministère. C'est une chef, une chef d'archi, 2 profs avec un des profs, une demi-charge en CLSC. On a besoin de variété. L'archiviste est.

Le présentement, l'archiviste typique est pas représenté tant que ça dans le comité de formation fait que si ça vous tente, écrivez-nous.

Marie-Christine Demers 33:53

MD

Merci.
Angelina.

AD **Angelina df** 34:01

Oui Bonjour, merci pour la présentation très informatif. Moi j'avais une question, est-ce que si on ferait comme est-ce que la en. Aurait un moyen fusion, mais qui devient comme partenariat avec shima. Eux autres, il focus plus on Canada, mais nous on aurait une concentration plus provinciale, mais juste peut-être de voir eux autres comment ça que eux autres. Ils s'enlignent plus, ils font, ils font, ils font. Ils ont des formations, mais moi je fais partie du schéma, puis je fais des formations, puis c'est très C'est un peu différent, organisé, fait qu'il y a plus de monde, il y a plus d'argent, il y a plus. Si on ferait un partenariat, est-ce que c'est quelque chose qui est faisable dans le futur ou non ?

MD **Marie-Christine Demers** 35:05
Je vais te laisser Lise.

AD **Angelina df** 35:05
Yes.

LC **Lise Chagnon** 35:07
Alexandre, je pense, serait la meilleure personne pour répondre à ça.

MD **Marie-Christine Demers** 35:10
OK.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 35:11
Écoute, à cause de l'historique, on a fait beaucoup de démarches avec la Shima, la Shima pour le volet canadien dans les derniers échanges, ça, l'a moins bien. En fait, ça s'est moins bien terminé. Tout simplement parce que la, demande de shima à l'époque était de nous. Englober littéralement de faire disparaître la gis, puis qu'on devienne l'équivalent d'un chapitre de la Cima et ce qui réservait pour la le Québec, en fait, c'est d'offrir les services en français pour tout le Canada. Et notre entité distincte n'existait plus. C'est ce qu'ils nous offraient. Alors à l'époque, le choix qu'on avait fait, c'était de dire, Ben écoutez, c'était intéressant, merci pour la proposition et l'invitation. On est

toujours volontaire pour contribuer, mais. dans cette relation-là, on voyait mal l'avantage pour les professionnels du Québec.

AD **Angelina df** 35:51
Ok.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 36:06
Sans compter que si on allait dans ce sens-là, mais il fallait passer à la cotisation schéma qui était 374\$ à l'époque par année avec moins de services pour les archivistes du Québec.

AD **Angelina df** 36:19
Ok, je comprends.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 36:20
Fait que c'était pas top top. Est-ce qu'il y aurait lieu de repenser tout ça aujourd'hui? Peut-être, mais je pense que c'est. Il faut prendre le temps de considérer tout ça parce que je pense que les enjeux au Québec sont légèrement différents parce que, au Canada anglais, il y a des formations universitaires.
Il y a de l'échange d'informations dans toutes les provinces, provinces fédérales, sauf le Québec, alors à reconsidérer, je pense, en fonction de la volonté des membres.

AD **Angelina df** 36:51
Merci.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 36:51
Avec plaisir.

MD **Marie-Christine Demers** 36:54
Audrey.

AG **Audrey Girouard (MCQ CE P-DSN)** 36:57
Oui mais en fait là moi c'est plus comme un un commentaire que qu'une question. Mais tu sais-je pense que aujourd'hui c'est vraiment un Wake up Call de dire notre profession est en train de changer, puis qui nous protège si ce n'est pas notre association? Parce que.
En ce moment, si.

On est sur le projet Dsn, ça va être l'avenir du Québec, mais le syndicat nous protège pas là-dedans. Ils veulent pas grosso modo, ils veulent pas qu'on aille des archivistes au DSN, ils veulent en fait là, mais c'est difficile fait que si on n'est pas capable.

D'avoir des rôles qui sortent un peu des terrains battus. Tu sais-je pense que changer le type d'emploi, la nomenclature, c'est une première étape. Mais tu sais, dans le libellé présentement, ça reflète pas non plus. Qu'est-ce qu'on fait fait que tu sais?

Puis on le voit aussi dans le clavardage beaucoup là plusieurs on se fait remplacer par des APPR. Tu sais le fait qu'on ait juste un diplôme collégial, Ben malgré qu'on a l'expertise pour sortir des sentiers battus, pour aller travailler dans les DQPE, pour aller travailler dans les dri, pour aller.

Travailler partout ailleurs, le fait qu'on n'ait pas le papier d'un diplôme universitaire, ça vient nous mettre des bâtons dans les roues. Puis tu sais, pour vrai, je pense que la gisc, c'est notre seule solution pour qu'on puisse continuer d'exercer ça parce que sinon on n'aura pas le choix d'aller à l'université.

Puis je sais pas pour vous là, mais moi personnellement c'est pas quelque chose qui me tente, mais notre expertise il faut l'entretenir.

MD Marie-Christine Demers 38:35

Alexandre, tu voulais tout commenter mais merci pour le message.

AA Alexandre Allard (MCQ) 38:38

Ben oui mais Bonjour Audrey, j'espère que tu vas bien effectivement Audrey puis puis c'est malheureux puis ça serait facile de dire je l'ai déjà dit mais pour celles qui nous suivent depuis un moment-là rappelez-vous le quasiment mon testament professionnel que j'ai fait en 2018.

Qui disait métier, archiviste médical, transformation. On est 2 pieds dedans, on a la face dans le Dash si je peux me permettre. Puis là on commence à voir le résultat de tout ça. Techniquement on est on voit venir ça.

LC Lise Chagnon 39:07

Un.

AA Alexandre Allard (MCQ) 39:11

C'était dans l'air du temps, c'était écrit dans le ciel et on s'en va toute par là. L'enjeu sur la planète comme au Québec dans santé, c'est

l'information. Et tu peux pas avoir une technologie dans le milieu de la pièce en pensant que ça va marcher tout seul. Ça prend des spécialistes de l'information.

Si vous voyez des SPA, des spécialistes en procédés administratifs, des APPR, des infirmières qui deviennent en information, puis toutes sortes d'affaires, c'est parce qu'il existe un vide. Quel est ce vide?

On a plein d'archivistes médicales et là je m'excuse, je veux pas vraiment pas vexer personne. Mais professionnellement parlant, il y en a beaucoup, une majorité qui sont sur le Cruise control professionnel. On s'est mis sur le Cruise control.

Ben j'ai pas besoin de me mettre à jour, j'ai mon travail, je fais mes trucs, j'ai mon télétravail. Mais pendant ce temps-là, la machine continue à avancer et les compétences sont après nous dépasser. C'est ça qui est après arriver. Donc le vide se complète par quoi? Par ça.

Et oui, parfois d'avoir un diplôme universitaire, ça permet d'aller vers des tâches légèrement rehaussées. Alors le contexte est là. Il existait déjà en 2018 à ce moment-là. Donc comme tu disais Audrey, moi je pense qu'il est drôlement temps que la profession se mette en action. Mais la profession ça sera pas.

Alexandre Allard, c'est notre association, c'est de nous autres qui est question. Ben nous, c'est pas Alexandre Allard, c'est pas Lise Chagnon, puis Marie-Christine Demers. Tu sais, on c'est facile de réfléchir ou de dire par le passé, l'argent va où? Et cetera. Moi, des heures de bénévolat, je les ai pas compté.

Je les ai toutes mis les heures qu'il y avait à mettre. Puis il y a plein d'affaires que j'ai pas facturés à l'association. Ça me coûtait de l'argent personnellement et beaucoup de temps à la maison parce que j'ai fait le choix de soutenir la profession parce que moi j'y crois. Puis du développement là il y en a.

Tout plein. Mais s'il y en a qui préfèrent ne pas s'investir professionnellement, qui préfèrent se mettre sur le coup du contrôle professionnel, il y a pas de problème. Mais le nom de la profession va changer et il y a encore un vide qui va se compléter par quelque chose d'autre et quelque chose d'autre. J'espère que ça va être les archivistes médicales.

Où on va être capable de se renouveler dans un type d'emploi ou dans une description de tâches différentes, mais également dans une refonte du programme collégial qui est après ce faire, le ministère de l'éducation est là-dessus et qu'on va avoir des paires de bras pour être capable de développer un programme court universitaire qui serait déjà.

Qui serait déjà pour piquer des vers, mais c'est pas Alexandre qui va faire ça, c'est nous autres.

MD Marie-Christine Demers 41:52

Merci Alexandre, je vais, je vais commenter aussi. Là je vois Stéphane lève et baisse sa main. Là je prendrais commentaire de France après ça on pourrait arrêter parce que je veux finir un petit peu avant 1 h. Là j'aimerais avoir le temps de dîner avant ma prochaine rencontre. Et moi je voulais juste dire concernant le type d'emploi, je comprends qu'il plaît peut-être pas actuellement à tout le monde. Je rappelle que ça a commencé en 2008 cette demande-là le temps, même si. Si vous diriez, Ah nous, ça nous plaît vraiment pas. Ça ne nous correspond pas à ce qu'on fait actuellement. Le temps que le bateau du réseau s'active et change de direction, notre profession a encore le temps de recharger. Je suis désolée de le dire comme ça, mais la demande a été faite depuis tellement longtemps que peut-être, si on se rassoyait avec les archivistes actuellement, peut-être qu'on sortirait avec un nouveau thème, mais je pense qu'il. Et on n'a plus le temps. Et moi, Marie-Christine, Alexandre, Lise, on les a fait ces démarches là pendant des années pour arriver à ce résultat là. Mais c'est un autre 10, 15 ans fait qu'on peut déjà commencer, peut-être pour un nouveau type d'emploi. Mais c'est un peu ça aussi. Je peux comprendre que ça peut décevoir certaines. Mais bon, c'est la réalité de notre réseau de dans quoi on baigne, c'est bon Lise.

LC Lise Chagnon 43:23

Oui, puis si je peux parler tout de suite, je m'excuse pour la personne qui est en avant de moi. Mais c'est la même chose que quand on construit un hôpital. L'hôpital ouvre, puis il manque déjà de lits. Pourquoi? Parce que ça fait 15 ans que c'est planifié, puis que les besoins ont évolué, fait qu'on est exactement dans la même situation. Actuellement, alors les besoins évoluent, puis il faut toujours toujours continuer à discuter de ça avec le ministère de la santé, de là aussi l'importance de maintenir une agisse que en santé.

MD Marie-Christine Demers 43:55

France.
La 6 sur Sandy.

FB **France Brochu (CISSSMC16)** 44:00

Allô tout le monde ? Hey, merci. Je tiens à vous le dire, je connais le travail que vous avez déjà fait et c'est.

Innombrable je sincèrement merci d'avoir tenu ça à bout de bras. J'ai juste 2 petites questions. Je voulais juste savoir est ce que le titre qui est proposé présentement c'est déjà décidé officiel et il y aura pas de changement à moins de ce que tu viens de dire Marie.

Mais est-ce que ça va être vraiment technicien qui va être utilisé comme type d'emploi? Et 2e question, est-ce que ça veut dire que la formation collégiale va être appelée à disparaître pour être archiviste médicale entre parenthèses?

Ça sera uniquement de l'universitaire.

MD **Marie-Christine Demers** 44:45

No.

Non, la juste ne jamais militer pour faire disparaître la formation légale, excusez-moi, mais beaucoup plus pour aller vers un complément universitaire pour ceux qui le désirent, un peu comme.

En oncologie par exemple, qui est 1RC, mais aller plus vers un petit quelque chose universitaire, ça a toujours été des démarches qui ont été faites dans le passé. Donc non, ça ne devrait pas. Pour ce qui est du type d'emploi, moi je suis gestionnaire, je suis pas syndiquée fait que j'ai pas. Tu sais j'ai vu l'annonce là c'est la PTS sans me faire un sondage actuellement les dernières communications que j'ai eu avec la PTS je sais pas qu'est-ce qu'ils vont faire si la majorité disent qu'ils sont pas d'accord avec le changement du type d'emploi là.

Je sais pas qu'est-ce qui va se passer. Est-ce que ils vont dire Ben on garde archiviste puis recommencer à 0 vos démarches, ça se peut.

LC **Lise Chagnon** 45:43

Tipo.

AA **Alexandre Allard (MCQ)** 45:50

C'est un c'est un potentiel, ça va prendre quelques années.

MD **Marie-Christine Demers** 45:53

Ça se peut parce que c'est pas un travail qu'on a fait en collaboration. Là, ça travaille beaucoup, là. Puis je vais vous dire, là, j'ai eu le feeling d'être une balle de ping-pong à un moment donné. Conseil du Trésor, ministère

de la santé m'a dit, Santé Québec, Santé Québec, Conseil du Trésor. Ça fini. C'est un syndicat qu'il fallait qu'il fasse la démarche, pas nous autres. Là, j'ai rencontré le syndicat, on a convenu qu'on faisait les démarches ensemble, puis on a recommencé à rencontrer tout le monde encore après. Tu sais fait qu'est-ce qui va arriver si la majorité? Puis moi dans mon équipe, les filles sont en PTS là fait qu'elles n'ont pas été consultées sur le changement du type d'emploi fait qu'est-ce qui va arriver si la majorité en PTS décide qu'ils ne veulent pas changer de type d'emploi pour celui-là, j'ai l'impression qu'on va rester archiviste. Et nous allons devoir recommencer les démarches de 0. Caroline, j'avais dit, Ah oui ?

FB **France Brochu (CISSSMC16)** 46:49
Mais.

CR **Caroline Roberge (CSTU)** 46:50
Oui, vengo, Giovanni.

FB **France Brochu (CISSSMC16)** 46:51
Juste parce que mon je m'excuse, c'est juste mon inquiétude était que en changeant pour technicien, je suis pas convaincu que bon le on n'aura pas encore à expliquer qu'est-ce que c'est notre formation et notre travail.

MD **Marie-Christine Demers** 46:53
Ouais.

FB **France Brochu (CISSSMC16)** 47:08
Puis aussi je me disais, est-ce que le changement fait que parce que le ministère éventuellement aurait d'autres idées en tête, genre d'incorporer d'autres types ?
Avec nos ordres d'emploi, je sais pas. Tu sais-je comprends qu'il y a beaucoup de bagages là à regarder là, mais j'ai des inquiétudes par rapport à ça, merci.

MD **Marie-Christine Demers** 47:28
La nomenclature reste sensiblement la même, la nomenclature du type d'emploi, c'est vraiment juste le type d'emploi qui change, donc les prérequis restent les mêmes.
Caroline, vite, vite, vite, vite.

CR**Caroline Roberge (CSTU) 47:45**

Oui, beh.

Je pense qu'on est plus au stade de un titre ou l'autre. Là ça va plaire à certains et à d'autres non. On aura jamais 100% des gens qui vont être pour un choix ou un autre. Je pense que derrière le changement de type d'emploi, c'est de démontrer l'évolution de notre association, l'évolution de notre métier, de notre type d'emploi, c'est de montrer.

Ont ouvert l'avant puis que les choses évoluent. Ça serait dommage de faire annuler tout ça. On a la chance évoluer même si c'est pas le titre qui nous plaît à 100%. Il y a d'autres changements qui vont venir après je peux pas croire là.

L'important c'est d'évoluer à quelque part, puis faut faire le je pense.

MD**Marie-Christine Demers 48:27**

Merci Caroline sur ce beau message plein d'espoir. Je excusez-moi, je travaille en anglais puis on dirait que mon cerveau a de la misère est en français à 12h00 mais je pense qu'on pourrait clore la rencontre.

Sur ce message là contactez moi teams courriel, hésitez pas, je suis là, je vais vous répondre la semaine prochaine. Je suis en formation toute la semaine, plus difficile à rejoindre mais je vais vous donner suite sur mes heures de dîner.

Hésitez pas si vous êtes intéressés à participer à quelques niveaux que ce soit les cris du cœur de Marie-Christine aussi 2 Marie-Christine qui vous font un cri du cœur aujourd'hui donc c'est ça Alexandre.

AA**Alexandre Allard (MCQ) 49:18**

Ouais mais pour Closer, toujours dans la même veine, tu veux des nouvelles ? Jusqu'à quand le membership, ça se renouvelle pour le premier mars, donc on a besoin de booster les rangs. Une association comme la nôtre qui vit ses ses durs moments.

MD**Marie-Christine Demers 49:25**

Voy.

AA**Alexandre Allard (MCQ) 49:33**

On peut pas penser à beaucoup d'avenir avec 50 membres là donc c'est l'année de tous les années, il faut booster les rangs, c'est ce qu'il faut faire et ça prend des paires de bras à l'association. Donc Marie Christine, Tu t'attends à avoir des nouvelles pour quand?

MD Marie-Christine Demers 49:41

Ouais.

Je dirais d'ici le milieu de la semaine prochaine. Idéalement, vraiment, si vous êtes en réflexion, vous dites Marie Christine, je voudrais peut-être juste essayer. Tu sais, on peut-tu faire une rencontre, voir au moins ça, peut nous donner un peu d'espoir.

Là, nous on. Ce qu'on fait actuellement, c'est calculer le coût du prochain membership. On est là avec Lise, on a fait des premiers calculs hier, on continue. Il nous manque encore des chiffres.

Donc c'est ce qui nous manque, c'est ce qu'on va publier prochainement. Mais j'aimerais que les nouveaux membres du CA soient impliqués dans ces décisions-là pour la prochaine année. En fait, c'est difficile pour nous d'aller de l'avant.

trop sans impliquer les prochaines personnes qui prendront les décisions.

AA Alexandre Allard (MCQ) 50:41

Ben merci, tu feras les choses très claires. Merci tout le monde pour votre écoute. C'est toujours un plaisir d'être avec vous autres. À bientôt.

MD Marie-Christine Demers 50:45

Merci.

LC Lise Chagnon 50:47

Merci, au revoir.

MD Marie-Christine Demers 50:49

Au revoir.

LD Laïla Deschênes (CIUSSS SLSJ) 50:49

Merci beaucoup.

AA Alexandre Allard (MCQ) 50:49

Bye, bye.

CC Cindy Chaperon 50:52

Merci.

● **Christina Houle** arrêt de la transcription